

Urgence climatique et établissements scolaires : le ministère doit réagir !



ENGAGÉ-ES POUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ

Avec le réchauffement climatique, les canicules et les vagues de chaleur sont de plus en plus fréquentes et intenses.

Dans les établissements, écoles et services de l'Éducation Nationale, ces vagues de chaleur affectent les conditions de vie au travail et la santé des élèves et des personnels. Le ministère de l'Éducation nationale doit donner les moyens financiers et un cadrage national aux collectivités territoriales afin qu'elles investissent à la hauteur des enjeux.

Dans ce contexte, la FSU dénonce à nouveau la suppression de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement par le ministre précédent, et demande le rétablissement au niveau national d'un observatoire indépendant et paritaire. La FSU, parallèlement, demande qu'un bilan des risques soit réalisé dans chaque établissement scolaire et transmis aux CHSCT et aux futures FS-SCT pour conduire aux investissements et aménagements adéquats.

POUR la FSU, le bâti scolaire doit faire l'objet d'un plan d'investissement à la mesure des enjeux d'adaptation au climat et de réduction de consommation énergétique.

Le ministère de l'Éducation nationale doit donner un cadrage national et le gouvernement les moyens financiers pour que les collectivités territoriales investissent à la hauteur des enjeux.

Les collectivités territoriales doivent y affecter des moyens nécessaires et prendre en compte les conséquences sur le transport et la sectorisation scolaire.

Il existait, il y a encore deux ans, un organisme qui avait réalisé des études nationales (état des lieux, préconisations,...) sur l'état des bâtiments scolaires en relation avec les questions de santé, de sécurité et d'accessibilité : l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement.

Pour agir et mobiliser tous les acteurs, une première étape est de restaurer cet organisme indépendant, indispensable comme le propose l'ancien président Jean-Marie Schléret dans sa tribune diffusée à la presse ces derniers jours. La « cellule du bâti scolaire », qui a remplacé l'Observatoire, n'a pas la capacité de lancer de telles études.

La FSU demande donc au nouveau ministre la recréation d'un nouvel Observatoire indépendant, modernisé dans ses compétences et sa composition, pour accompagner la mise en œuvre des grandes transformations des établissements d'enseignement.

La FSU travaille depuis sa création à répondre aux enjeux écologiques et aux conséquences qui impactent les établissements scolaires.

Il est possible de proposer des solutions concrètes dans les conseils d'école et dans les conseils d'administration des collèges et lycées, pour améliorer les conditions de travail et d'études en prenant en compte les effets de la crise climatique, en termes de variation extrême de températures, de phénomènes violents, etc. Des évolutions dans la construction, dans l'environnement proche, dans les équipements et les usages sont nécessaires : amélioration des constructions, adaptation aux canicules comme aux basses températures, aux épisodes orageux, végétalisation, isolation et aération, réduction de la consommation énergétique, bannissement du plastique jetable... Dans les cantines scolaires, il convient de privilégier le recours aux produits locaux (circuits courts) et aux producteurs engagés dans les démarches d'agriculture raisonnée et bio.

Le réchauffement climatique conduira à l'avenir à une augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur et des canicules. La FSU demande qu'un bilan des risques soit réalisé dans chaque établissement scolaire et transmis aux CHSCT, conduisant aux investissements et aménagements adéquats.

Il s'agit d'agir d'urgence dans une double perspective : la santé et la sécurité de la communauté éducative, et la diminution de l'empreinte écologique de l'Éducation nationale.

Les Lilas le 5 septembre 2022